



www.terresnouvelles.be

JOURNAL DU MOIS

mai 2011

Un tremblement de terre dévastateur ... et après?

Les tremblements de terre sont terribles. Grâce aux reportages en direct, nous venons d'en suivre un de près : celui qui a ravagé le nord du Japon. On parle de milliers de morts. Et ce nombre augmentera à coup sûr. Ce séisme japonais a eu lieu près d'un an après celui d'Haïti où il y a eu 250000 morts! Non seulement dans la capitale Port-au-Prince, mais dans toute la région environnante, les ravages ont été impressionnants. La reconstruction, en Haïti, ne progresse que péniblement ; ce qui manque le plus pour l'assurer, c'est un gouvernement à l'action déterminée et efficace.

Et ensuite, un tsunami...

Au Japon, la population a été frappée deux fois : un tsunami d'une puissance terrifiante a suivi. En quelque sorte, Haïti a subi aussi un tsunami, non pas fait d'énormes vagues déferlantes, mais d'un microbe rampant de manière impitoyable à travers le pays et frappant parmi les milliers de sans-abri entassés sous des tentes : le choléra. Faute d'une eau vraiment potable. A cause de cela et d'un manque de soins médicaux, le nombre de morts dû à cette épidémie s'élève jusqu'ici à plus de 4000!

Que pouvons-nous faire pour les victimes?

Les missionnaires de Scheut sont à l'œuvre sur place, pour répondre autant que possible aux besoins des familles. Ils ne peuvent pas entreprendre de grands travaux comme la reconstruction de la capitale et d'autres localités : c'est le rôle de l'Etat et des dirigeants

politiques. Mais comme les missionnaires travaillent au contact des familles éprouvées et qu'ils en connaissent beaucoup, ils peuvent les aider de manière efficace. L'argent qui leur a été confié jusqu'à



présent arrive directement là où les besoins sont les plus criants; il est donc utilisé d'une manière responsable.

Ce qui se fait déjà

Terres Nouvelles, grâce à votre générosité, aide à reconstruire Haïti en soutenant notamment, depuis 1976, des projets des Missionnaires de Scheut.

Pour ne donner qu'un exemple : beaucoup de victimes ont tout perdu à l'endroit où ils habitaient. La seule solution, c'était de fuir Port-au-Prince et de retourner à l'intérieur du pays où ils pouvaient trouver refuge chez les membres de leur famille. Mais comment nourrir toutes ces personnes affamées? Pour y faire face, les missionnaires de Scheut et leurs collaborateurs ont renouvelé leur soutien à l'agriculture locale, de telle sorte que les gens puissent se remettre à travailler la terre et à semer.

Les familles en détresse reçoivent une aide pour, entre autres, payer les frais engendrés par la scolarisation, livres et autres matériels. S'y ajoute l'aide médicale, notamment contre le choléra. On essaye aussi d'héberger des familles devenues sans-abri en les aidant à payer le loyer (très cher) d'une ou deux chambres pour être au moins à l'abri de la pluie et du froid.

En Haïti, la lutte pour la survie et pour donner une chance d'avenir aux enfants se poursuit sans relâche.

Ces Haïtiens, vous ne les abandonnez pas à eux-mêmes?!

Votre soutien donnera de nouvelles chances à ceux qui se débattent au milieu d'énormes difficultés.

Cet appel à l'aide et à la solidarité, nous vous l'adressons au nom des familles et des amis éprouvés en Haïti.

Marie-Thérèse Lenoble & Henk Kaal



Solidarité avec les Indiens du Guatemala.

SIG : Nouvelles du Guatemala : violence économique et insécurité inquiétante

Présentation du projet de bourses d'études du SIG :

Pour que les Amérindiens mayas (60 à 70% de la population du Guatemala) puissent participer aux instances qui gèrent la vie de leur pays, il leur faut des hommes et des femmes ancrés dans leur culture qui accèdent à des études et à une formation de haut niveau dont ils sont exclus par manque de ressources économiques.

Le SIG propose un appui à des étudiant(e)s mayas sous forme de bourses d'études par un système de parrainages.

Ce projet a démarré en 1990 à la demande d'amis indiens. Neuf comités indiens, dans des régions et ethnies différentes, se sont formés et nous proposent des candidats choisis en raison de leur engagement au sein de leur communauté et de leur désir d'étudier alors qu'ils ne peuvent en assumer le coût.

Les comités travaillent tout à fait bénévolement ; ils supervisent et encadrent les étudiants, gèrent les bourses, contrôlent les études, selon un règlement élaboré par les Mayas eux-mêmes et approuvé par le SIG-Belgique.

Le SIG-Belgique (une quinzaine de membres tous bénévoles) assure le suivi du projet et la liaison entre les «marraines» et «parrains» belges et leur «filleul(e)» maya.

En 2010, 171 boursiers ont été aidés, dont 39 universitaires, 82 dans l'enseignement supérieur et 50 dans le secondaire moyen.

En 2011, le nombre de boursiers reste plus ou moins le même, mais beaucoup d'étudiants sont passés dans un niveau supérieur d'études, donc leur bourse a doublé.

Nous cherchons de nouveaux parrains (180 ou 360 euros par an, selon le niveau d'études).

Adresse de contact : Secrétariat du SIG, rue Joseph Servais, 10, 5100 Jambes ; tél : 081/310859 ; e-mail : amclamot@gmail.com

La situation générale du Guatemala peut se décrire en 5 points :

1. **Les grandes entreprises** : elles servent à enrichir quelques privilégiés au lieu de rendre service à la

population. Leurs dirigeants violent les lois et foulent aux pieds les droits des personnes et des populations mayas, manipulent l'opinion publique, corrompent députés et fonctionnaires pour s'assurer des bénéfices et échapper à l'impôt.

Exemples récents :

a) les entreprises hydro-électriques (nombreux barrages sur les cours d'eau de montagnes) : en soi, elles pourraient constituer un élément important de développement durable utilisant des ressources naturelles. Malheureusement, l'électricité se vend surtout à l'étranger, jusqu'aux U.S.A., dans le cadre des traités de libre commerce liant économiquement la région aux Etats-Unis, sans aucune considération sociale ou écologique et sans tenir compte des dommages aux populations mayas environnantes, expulsées de leurs terres.

b) l'exploitation intensive des ressources minières (or, argent, nickel) par des compagnies étrangères nord-américaines et canadiennes, auxquelles le gouvernement guatémaltèque octroie des licences sans consulter la population maya locale. L'accaparement de l'eau et la contamination de la nappe phréatique par le cyanure est source de maladies et stérilise la terre. Les agents de sécurité des compagnies maltraitent et terrorisent la population.

c) une cimenterie installée en milieu rural maya non loin de la capitale, par ses émanations de poussière toxique, est cause de sérieux problèmes respiratoires dans la population voisine, surtout chez les enfants. Mais le gouvernement défend les intérêts de l'entreprise et réprime le peuple qui s'organise pour faire respecter ses droits.

2. L'économie des zones rurales - On constate un nouveau mouvement de concentration des terres cultivables dans les quelques zones restées libres pour les communautés indigènes, qui les cultivaient depuis des générations. De grandes entreprises agro-industrielles commencent à défricher des terres indigènes pour y installer des monocultures produisant des agro-carburants : la canne à sucre (éthanol) et le palmier à huile (biodiesel). D'où de nouveau : déforestation, déplacement forcé des populations mayas qui n'ont plus la possibilité de produire leur nourriture, alors que le prix des denrées alimentaires ne cesse de monter. Les protestations sont contrées par des

agences paramilitaires de sécurité : menaces, arrestations illégales et même meurtres.

3. Pouvoir économique et politique des narcotrafiquants et du crime organisé - Comme le Mexique, le Guatemala se trouve sur le trajet de la drogue entre la Colombie et les U.S.A. D'où la multiplication des organisations mafieuses de narcotrafiquants, avec leur cortège de corruption, d'affrontements armés de bandes rivales, de violences et d'assassinats.



Le pouvoir politique profite de cette situation pour réinstaller des détachements militaires dans les départements du Nord, précisément où se multiplient les grandes entreprises privées qui spolient les populations (mines, entreprises hydro-électriques et agro-industrielles).

4. Violences et assassinats quotidiens. En conséquence de la désagrégation du tissu social et de la misère croissante, la violence, les rackets, les enlèvements, les attaques à main armée (jusque dans les bus), les assassinats font maintenant partie du quotidien. Plusieurs étudiants ou anciens boursiers du SIG (ou leur famille) en ont déjà été victimes. On peut craindre, comme dans les années 1980, une stratégie du pouvoir économique et politique pour éliminer systématiquement les leaders, ou les leaders potentiels. Et le désir des jeunes mayas d'étudier, d'acquérir des compétences, d'arriver à des postes de responsabilités, risque d'apparaître comme une menace pour les pouvoirs intéressés à spolier des communautés mayas sans défense. Le climat de violence généralisée donne ainsi l'occasion à ces pouvoirs de renforcer les forces répressives.



5. Les élections de septembre 2011 :

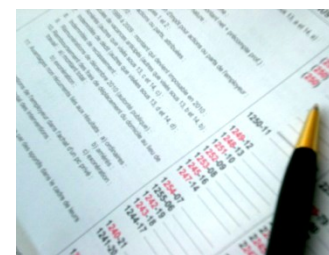
C'est dans ce climat que commence la période pré-électorale. Bien que, légalement, la campagne ne soit pas encore ouverte, les partis saturent déjà les espaces publics, la télévision, la radio et l'internet. Les sanctions prévues sont inefficaces. On prévoit une campagne très violente qui vise à exacerber l'insécurité, à terroriser la population et à l'amener à élire un pouvoir fort, de préférence un général à la poigne dure. On parle déjà de corruption, non seulement de gens pauvres (indigènes ou cultivateurs) dont il est courant d'acheter les voix, mais aussi de fonctionnaires de la Cour Constitutionnelle. Les intérêts des grandes entreprises, des narcotrafiquants et du crime organisé se confondent et mettent en danger l'exercice citoyen de la démocratie.

C'est une raison de plus pour continuer votre appui à l'éducation des jeunes, et spécialement à celle des femmes. Un salut (*) à chacun et merci pour votre solidarité.

Un ancien boursier du SIG

(*) traduction littérale d'une formule finale de politesse très courante en espagnol

Exonération fiscale : du changement depuis 2010



L'ASBL *Terres Nouvelles* est agréée par le Ministère des finances comme institution visée à l'article 104,4° du CIR 1992 (délivrance de reçus pour les dons de plus de 40 EUR – déductibilité fiscale des dons).

Pour tout don de plus de 40,00 EUR (30,00 EUR en 2010) au cours d'une année fiscale, vous recevrez une attestation de notre part en février-mars de l'année suivante.

N'oubliez pas de mentionner votre don dans votre déclaration-et d'y annexer notre attestation

Rue du Fays, 55
4450 Lantin- Belgique
N° compte : 250-0082943-93
terres.nouvelles@gmail.com

www.terresnouvelles.be